

JM VILLEBRUN

le 12/06/2008

Les Hauts de Foursaint,

BAT A1

13600, La Croix AT

04 42 88 62 78

06 26 44 64 95

Monsieur,

Je vous demande l'autorisation d'installer 2 panneaux solaires (Surface totale : 4 m^2) sur ma terrasse pour l'obtention d'eau chaude sanitaire.

Ces panneaux orientés au sud à 45° ne devraient pas se voir de l'extérieur. Ils sont posés sur 2 chaises légères eux-mêmes posés sur les dalles.

J'aimerais connaître le poids maximum au m^2 que peut supporter la terrasse.

Une réponse rapide m'avancerait car je dois ensuite faire une demande de travaux possible à la Mairie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

J. Villebrun

JR VILLEBRUN
BAT A1

le 12. 06. 68

Monsieur,

A propos de mon installation de panneaux solaires (voir autre lettre de demande), je précise que - bien sûr - le départ et l'arrivée d'eau se feront par des tuyaux traversant le puits d'escalier au-dessus du sol (à 30 cm au plus), et non directement par le sol afin de ne pas toucher à la calévérité. - Donc aucun risque pour l'étanchéité de la terrasse.

